

1^{ère} Exposition Minière du Festival Minier de l'Abitibi-Témiscamingue Regroupement des Travailleurs Miniers 15-16 Juin 2017, Aréna Iamgold Rouyn-Noranda, Qc.



Regroupement des travailleurs miniers

Rouyn-Noranda fait partie du riche environnement minier de l'Abitibi-Témiscamingue depuis les débuts de la Mine Horne il y a 90 ans.

Notre région possède une riche histoire minière qui a façonné notre région et les gens qui l'habitent. Nous sommes fiers de notre héritage et nous voulons le partager avec la population. Il faut démystifier l'industrie minière qui fait vivre une partie de notre région et a trop souvent mauvaise presse.

L'organisation de cette Expo sera une belle façon de rendre hommage à nos travailleurs du passé, du présent et du futur.



Notre but est de montrer d'où nous venons, où nous sommes rendus et vers où nous nous dirigeons.

Nous voulons:

- Expliquer le monde minier.
- Éduquer la jeunesse dès le niveau primaire.
- Présenter les différents emplois reliés aux mines.
- Inspirer la nouvelle génération de travailleurs miniers.

Pour ce faire, nous voulons combiner le volet éducatif au volet commercial permettant aux fournisseurs et manufacturiers miniers de la région et d'ailleurs de présenter leurs produits ou leurs projets, de développer leur réseau de contacts et de recueillir des banques de candidatures.

Nous voulons mettre en contact nos travailleurs, fournisseurs, manufacturiers et nations autochtones pour montrer les possibilités offertes par le Plan Nord.

Nous voulons aussi présenter des compétitions amicales de pompiers ou de sauvetage minier, en solo ou en équipe. En plus de spectacles de musique d'artistes régionaux et d'ailleurs accompagnés de bonne bière et de bonne bouffe.

Ce projet d'Expo Minière aura un impact économique, social, éducatif et culturel en plus de permettre d'aider divers organismes de notre région. Ceci est une organisation à un but non-lucratif, les seules personnes à s'enrichir seront les participants aux différentes activités.

Table des matières

Regroupement des travailleurs miniers	1
Table des matières	3-4
Exposition commerciale.....	5
Qui visitera l'exposition commerciale ?.....	6
Festival minier.....	7
Règlements.....	8
Règlement important pour les exposants.....	9-10
* Emplacement de l'exposition.	
* Personnes ressources.	
Services offerts.....	11
* accès à l'aréna lamgold.	
* Accès au center de curling.	
Salle et heures d'exposition.....	12
* Accueil des exposants	
* Accès au débarcadère	
Pour les exposants qui arrivent avec leurs matériel.....	13
* Manutention des marchandises et entreposage.	
Services d'exposition.....	14
* Services offerts.	
Services de l'aréna lamgold et centre de curling.....	15
* Stationnement	
Accès des stationnements véhicules lourds.....	16
* Accès des stationnement voitures	
* service de Taxi	

Courtier en douanes et transporteur officiel.....	17
Services Audio visuels.....	18
*Service Internet	
Électricité.....	19
*Restrictions	
Restrictions (suite).....	20
Exemple d'étiquette pour adressage.....	21
Procédures d'inscription pour laissez-Passer.....	22
Aide-Mémoire.....	23
Annexes.....	24
Annexe I Itinéraires et cartes.....	25-29
Annexe II Débarcadère de l'aréna & curling.....	30
Accès au débarcadère/Loading Dock Access.....	31
Annexe III Formulaire	
Location Blais/Moreau Électrique / RP Expressl.....	32-33
Annexe IV Plan de salles.....	34-36
Annexe V	
Bon de commande Chapiteaux Abitibi.EN/FR.....	37-49
Annexe VI Formulaire de dédouanement.....	50-55
Annexe VII Règlement des incendies.....	56-58
Annexe VIII Sécurité- Mirado	59-60
Annexe IX Procédure de démontage & sortie.....	61-62

Exposition commerciale

Venez rencontrer des clients potentiels du vaste bassin minier de l'Abitibi-Témiscamingue qui visiteront notre exposition commerciale.

Nous inviterons le personnel des entreprises minières et de service pour rencontrer nos exposants.

Ceci est une chance formidable pour les exposants de rencontrer les décideurs régionaux.

Des espaces de 10' X 10' sont disponibles à l'intérieur de l'Aréna lamgold et du club de curling Noranda et variant de 10' X 10' jusqu'à 40' X 60' sont disponibles à l'extérieur pour démontrer vos pièces d'équipement. Pour plus grand que 20' X 20' veuillez communiquer avec nous pour voir les endroits possibles pour ne pas nuire au plan d'urgence du service d'incendie de Rouyn-Noranda.

Voici la liste de prix des kiosques

Aréna lamgold et Curling Noranda 10' X 10' (Principale)	2300\$
Aréna lamgold 10' X 10' (Visibilité +)	3000\$
Aréna lamgold 10' X 15' (Coins)	3000\$
Extérieur minimum 10' X 10'	1400\$
Extérieur 10' X 20'	2300\$



Rabais de 10% sur l'achat de deux kiosques

Rabais de 20% sur l'achat de trois ou plus. Et 30% sur kiosque pour les commanditaires dans certains de nos plans de commandite.

Chaque location intérieure de kiosque comprendra :

- Une table, deux chaises et une prise électrique 110 volts.
- Un 5-7 le mercredi soir pour les exposants. Deux billets exposants à votre nom. Détails à venir.
- Brunch conférence, le vendredi matin 7h30 AM, salle #5 du centre des congrès à l'Hôtel Gouverneur.
- Pour plus d'options de location d'accessoires consulter l'**annexe V** Chapiteaux Abitibi de ce document. Des frais supplémentaires seront appliqués de celle-ci à chaque item ajouté après le 14 mai 2017.

****Si vous apportez votre propre kiosque ou chapiteau veuillez nous l'indiquer et lire tous les règlements et restrictions applicables dans ce document.**

Qui visitera l'exposition commerciale ?

L'Abitibi-Témiscamingue compte des milliers de travailleurs répartis dans des compagnies de différentes importance, de la compagnie junior comptant quelques employés jusqu'aux compagnies multinationales employant des centaines de personnes seront représentées.

L'Abitibi-Témiscamingue est aussi une porte d'entrée importante du Nunavik et du Nunavut, un marché en évolution avec l'implantation du Plan Nord du Gouvernement du Québec.

Vous pourrez rencontrer des clients potentiels et y créer des liens d'affaires et des liens personnels avec des chercheurs d'emplois qui augmenteront la valeur de votre entreprise.



Nous vous proposons d'inviter tous ces gens pour que vous puissiez les rencontrer, chaque exposant recevra un livret de coupons d'entrée à distribuer à ses clients.

- L'entrée des « dirigeants » minier avec identification.
- L'entrée des travailleurs miniers des entreprises.
- L'entrée des chercheurs d'emploi avec identification.
- Portes ouvertes au public le vendredi midi.
- Entrée des jeunes étudiants pour visiter l'exposition vieille photos du shack de l'histoire.
- (Les horaires seront disponibles pour vous sur notre site internet www.rtm-mwg.ca)

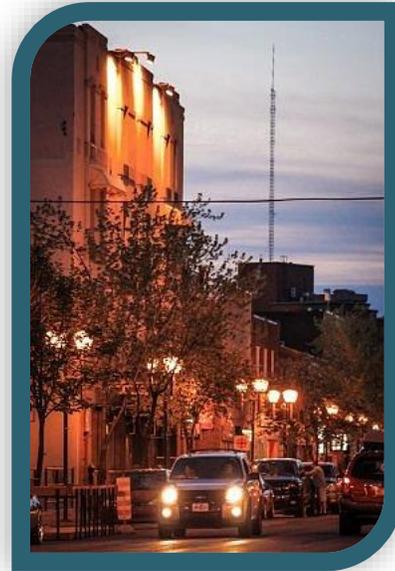
Festival minier

Rouyn-Noranda est une ville de festival, la liste s'allonge à chaque année : Festival du Film International en Abitibi-Témiscamingue, Festival des Guitares du Monde, Festival de Musique Émergente n'en sont que quelques exemples.

Nous prévoyons combiner des compétitions de mineurs à des activités culturelles qui vous démontreront la chaleureuse hospitalité des gens de notre région.

Notre exposition et notre festival seront situés au cœur historique du vieux Noranda place centrale de nombreux de nos festivals. Vous serez accueillis

comme des invités de marque.



Les compétitions de mineurs seront très diversifiées :

- Installation de rails
- Rapidité de pelletage
- Rapidité et précision de forage
- Défi des maires
- Compétitions en équipes
- Pompier de mine- lance et jet de lance
- Habileté-vitesse électricien
- Arpenteur total station

De plus, nous aurons des démonstrations de sauveteurs miniers.

RÈGLEMENTS



RÈGLEMENTS

***Les exposants s'engagent à prendre connaissance du Guide de l'exposant et à respecter toutes les directives qu'il renferme.**

Les organisateurs de l'expo se réservent le droit de refuser les exposants qui ne s'y conformeront pas ou de leur retirer leur priorité de choix d'emplacement pour l'édition suivante.

Certains éléments de ce guide peuvent être révisés ou modifiés en tout temps sans préavis.

EMPLACEMENT DE L'EXPOSITION

Adresse : Aréna Iamgold & Centre de curling, 218, av Murdoch,
Rouyn-Noranda, QC.



PERSONNES-RESSOURCES

- **Sylvain Racine**
Président
Regroupement des travailleurs miniers
sylvainracine@rtm-mwg.ca
1-819-279-5779
- **Yvon Bourgouin**
Vice-Président
Regroupement des travailleurs miniers
yvonbourgouin@rtm-mwg.ca
1-819-760-0424
- **Hugues Kouassi**
Coordinateur
Regroupement des travailleurs miniers
hugueskouassi@rtm-mwg.ca
1-819-279-6278
- **Cindy Champagne**
Responsable des communication et marketing
Festival minier de l'Abitibi-Témiscamingue
cindychampagne@rtm-mwg.ca
1-819-762-4412

Règlement suite

- Services offerts :
- Traiteur ;
- Manutention ;
- Nettoyage de stand ;
- Électricité ;
- Accrochage ;
- Sécurité ;
- Télécommunication ;
- Bannières

Services offerts en extra :

- Main-d'œuvre ;
- Location d'accessoires et d'ameublement :
- Tapis, divers types de mobilier, vitrines,
- Éclairage, etc. ;
- Location de stands rigides ;
- Stands portatifs.

ACCÈS À L'ARÉNA IAMGOLD

L'entrée principale de L'Aréna Iamgold est située 218, av Murdoch, Rouyn-Noranda, QC.
Note : L'Aréna Iamgold est conçue pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite. Les exposants qui ont des besoins spécifiques à cet égard doivent en aviser les organisateurs de l'événement.

Porte débarcadère grandeur 10'x 10' max.

SALLE ET HEURES D'EXPOSITION

L'exposition du Regroupement de Travailleurs Miniers du Festival minier de L'Abitibi-Témiscamingue se déroule dans l'aréna Iamgold, centre de curling et à l'extérieur. Veuillez noter que le cocktail 5-7 d'ouverture le mercredi 14 juin de 17 h à 19 h. Tous les exposants y sont conviés. Détails à venir.

Date Heures de l'expo

Judi 15 juin 2017 de 9 h à 17 h

Vendredi 16 juin 2017 de 10 h à 16 h

MONTAGE

Date /Heures

Mercredi 14 juin 2017 de 13 h à 17 h*

Judi 15 juin 2017 de 7 h à 9 h Am.

*Quelques exceptions peuvent s'appliquer. Les exposants concernés seront contactés.

DÉMONTAGE

Date Heures

Vendredi 16 juin 2017 de 16 h 01 à 20 h

ACCUEIL DES EXPOSANTS

Le montage et l'aménagement des espaces d'exposition se feront le mercredi 14 juin 2017 entre 13 h et 17 h. Du temps supplémentaire pour le montage sera alloué le jeudi 15 juin 2017 entre 7 h et 9 h. Puisque le plastique protégeant le tapis aura été ôté sur les planchers, aucun chariot ne sera toléré durant la période de montage du jeudi matin.

Les exposants sont invités à passer au débarcadère dans un premier temps, puis à l'inscription par la suite. L'inscription des exposants se situe à l'accueil.

La livraison et la cueillette de matériel sont interdites aux entrées de l'aréna Iamgold et doivent s'effectuer par le débarcadère.

DÉBARCADÈRE

Voir l'Annexe II pour un plan de localisation du débarcadère de l'aréna Iamgold et le curling.

ACCÈS AU DÉBARCADÈRE

Date Heures

Mardi 13 juin 2017 de 7 h à 12 h* et de 13 h à 17 h*

Mercredi 14 octobre 2016 7 h à 9 h*

*Livraisons uniquement. Aucun montage.

1. POUR LES EXPOSANTS QUI ARRIVENT AVEC LEUR MATÉRIEL

1.1 Si vous pouvez aisément transporter votre matériel dans vos bras, sans chariot :

Si vous arrivez en voiture, veuillez-vous stationner dans le stationnement de de la 8^e rue ou l'Avenue Frédéric-Hébert. Rendez-vous à pied dans la salle d'exposition – Iamgold.

1.2 Si vous ne pouvez pas transporter votre matériel dans vos bras et avez besoin d'un chariot :

Veuillez- vous rendre au débarcadère en voiture. Notez cependant que le stationnement n'est pas permis au débarcadère. Seuls le déchargement et le chargement sont autorisés et tout contrevenant verra son véhicule remorqué à ses frais. À cet effet, chaque exposant dispose de 30 minutes maximum pour le déchargement de son matériel au débarcadère. L'exposant a 30 minutes maximum également pour le chargement de son véhicule lors de la journée du démontage. Une fois votre matériel sorti, vous devrez déplacer votre voiture dans le stationnement de l'Avenue Frédéric-Hébert. Pour cette raison, nous vous recommandons d'être minimum deux (2) personnes pour gérer votre matériel lors du montage et du démontage, afin qu'il y ait un conducteur et une personne qui manœuvre le matériel jusqu'à la salle d'exposition.

Si vous avez besoin d'un chariot manuel, ils sont à votre disposition au quai du débarcadère.

Si vous avez besoin d'un chariot élévateur, vous devez nous faire la demande des frais peuvent s'appliquer (voir formulaires en Annexe III).

** Notez bien la dimension de la porte de chargement pour le matériel est de 10' x10'.

MANUTENTION DES MARCHANDISES ET ENTREPOSAGE



Pour des raisons d'efficacité et de sécurité, nous sommes responsable de la manutention mécanique du matériel des exposants. Cette procédure facilite les opérations au débarcadère et évite les délais de livraison.

Aucun exposant n'est autorisé à utiliser ses propres chariots-élévateurs ou transpalettes électriques.

Une aire d'entreposage pour les caisses, les boîtes vides et les palettes est mise gratuitement à la disposition des exposants et des promoteurs au quai de chargement.

Chaque exposant est responsable de sortir ses boîtes vides. Si un exposant doit sortir de gros caissons de transport, nous avertir d'avance.

Aucune boîte de carton ni caisse de transport vides seront tolérées à l'intérieur de l'aréna ou à l'arrière du stand.

SERVICES D'EXPOSITION

Le fournisseur retenu pour l'Expo est Chapiteaux Abitibi 2011

Pour tout besoin d'aménagement, de location ou de création personnalisée de stand, veuillez communiquer avec :

M. Patrick Petit Directeur

Téléphone : 1-819-856-0159

Adresse : 1700, boul. Jean-Jacques Cossette,

Val-d'Or, QC,

J9P 6Y4

Téléphone Bureau

1-819-824-2829

Courriel : info@chapiteauabitibi.com

SERVICES OFFERTS :

☑ Main-d'œuvre ;

☑ Location d'accessoires et d'ameublement : tapis, divers types de mobilier, bannières, éclairage, visuels, etc. ;

☑ Location de stands rigides, de stands sur mesure et de stands portatifs.

Le Manuel de l'exposant de Chapiteaux Abitibi 2011, fourni en Annexe V, comprend l'ensemble des bons de commande de Chapiteaux Abitibi 2011.

Il est de votre responsabilité de prévoir les accessoires additionnels dont vous aurez besoin, soit en les louant ou en les apportant avec vous. **Si l'exposant désire modifier ou faire des ajouts à son forfait, il doit en assumer les frais additionnels.**

IMPORTANT : Après le 14 mai 2017 des frais seront portés à l'exposant sur tout autre matériels requis du fournisseur -Chapiteaux Abitibi 2011

IMPORTANT :

À la fin des heures prévues pour le démontage de l'exposition, tout matériel non récupéré par le transporteur ou le service de messagerie de l'exposant sera automatiquement pris en charge par le transporteur officiel de l'événement. Tous les frais seront facturés à l'exposant.

SERVICES DE L'ARÉNA IAMGOLD ET CURLING

SERVICES OFFERTS :

- ☒ Sécurité kiosque extérieure Mirado
- ☒ Télécommunications
- ☒ Manutention (Location Blais)
- ☒ Électricité (Moreau)
- ☒ Accrochage
- ☒ Air comprimé (Location Blais)
- ☒ Traiteur (resto de l'aréna salle mise au jeu et curling)

Tous les services sont exclusifs.

Les exposants peuvent communiquer avec les différents fournisseurs au besoin.

Aréna lamgold & centre curling

Directeur : Paul Hurtubise

paul.hurtubise@rouyn-noranda.ca

Adresse: 218, avenue Murdoch

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1E6

Téléphone 819 797-7144

Télécopieur 819 797-7140

Directeur Administratif : Ian Clermont

icclermont@huskies.qc.ca

Cell. : 819-279-9335

Personne-ressource : Christiane Beaudoin, agente de secrétariat

819 797-7144

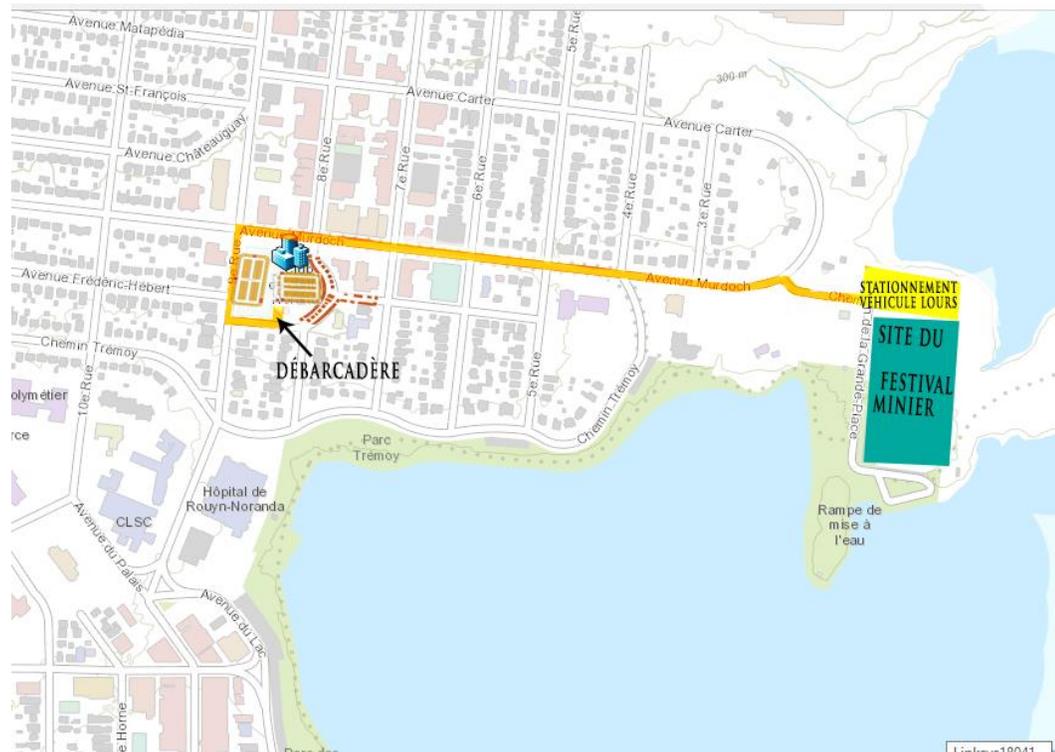
christiane.beaudoin@rouyn-noranda.ca

STATIONNEMENT

VÉHICULES LOURDS

Des ententes vous permettant de stationner les véhicules lourds dans les environs peuvent être prises au besoin.

Accès des stationnements véhicule lourds



Accès des stationnements voitures

Passé de stationnement gratuit 3 jours pour les gens de l'extérieur disponible au kiosque touristique de Rouyn-Noranda à l'entrée Est de la ville

1675, AVENUE LARIVIÈRE

ROUYN-NORANDA

J9Y 0G6

1 888 797-3195

Service de taxi

Coop taxi :1- 819-762-1733

Taxi Union :1-866-762-2311

Kool taxi: 1-819-763-9911

COURTIER EN DOUANES ET TRANSPORTEUR OFFICIEL

Le fournisseur officiel retenu pour le l'expo commercial du Festival Minier de l'Abitibi-Témiscamingue voir (Annexe VI).

Transporteur Officiel RP Express

Communiqué avec Michel Vaillancourt ou Étienne Robert

110 blvd. Industriel

R-N, Québec,

J9X 6T3

1-819-762-8219

Rp.express@live.ca

Pour toutes questions de douane et transport,

Veuillez communiquer avec nous pour plus d'info ; info.rtm-mwg.ca

Pour les exposants internationaux communiqué avec nous

IMPORTANT :

Les exposants qui utilisent les services de messagerie tels Fed-ex, UPS, DHL, ou autres doivent s'assurer que les frais de douanes, taxes, etc. sont payés à l'avance. Toute marchandise expédiée « à percevoir » ne sera pas acceptée par l'aréna lamgold.

Dans certains cas, les services de messagerie ne déclarent pas que les frais sont à payer par l'expéditeur lors de la livraison et l'aréna lamgold reçoit une facture parfois 30-90 jours après la fin de l'événement. Dans ces situations, la facture sera redirigée vers l'exposant.

Des arrangements doivent être pris avec le transporteur pour toutes les livraisons qui doivent être effectuées avant le début de l'événement. Veuillez trouver en Annexe VI toutes les informations relatives à ces livraisons.



SERVICES AUDIOVISUELS

Concept Audio,Visuel A-T

Pour tout besoin audiovisuel, veuillez communiquer avec :

Monsieur Gilbert Giasson

Téléphone : 819-763-8600

Courriel : gilber.conceptav@gmail.com

Site Internet : <http://www.conceptav-at.com/>

Concept Audio,Visuel A-T vous offre toute sa gamme de produits et services afin de vous aider rencontrer vos objectifs de communication et marketing face-à-face.

SERVICES INTERNET

Wifi : rondelle2012



<http://www.rtm-mwg.ca>



ÉLECTRICITÉ

Moreau électrique

Pour tout besoins spécifiques en électricité, veuillez communiquer avec :

Claude Caron

Courriel : ccaron@moreauindustries.com

Site Internet : www.moreau.ca

Restrictions : Les restrictions suivantes s'appliquent aux exposants et à la main-d'œuvre utilisée pendant le montage et le démontage du salon.

Animaux	La présence d'animaux doit faire l'objet d'une approbation des autorités de la Place Bonaventure. Seuls les chiens d'assistance pour handicapés sont autorisés sans restriction.
Appareils de cuisson	L'exposant doit se conformer aux règles de prévention des incendies. Voir le document « Règlements incendies » disponible dans l'Annexe VII. Une demande doit être faite au promoteur qui la transmettra à l'aréna lamgold
Autocollants	Les autocollants, quels qu'ils soient, sont strictement interdits dans les halls.
Ballons	Les ballons gonflés à l'hélium sont interdits dans les Halls d'exposition. Seuls les ballons gonflés à l'air comprimé sont autorisés.
Électricité	Les convertisseurs et ballasts électriques doivent être posés sur une plaque isolante pour ne pas endommager les tapis.
Déchets solides	Il est défendu de jeter tout déchet solide ou toute substance autre que de l'eau dans les drains de plancher.
Incendie	L'exposant doit se conformer aux règles de prévention des incendies. Voir le document « Règlements incendies » disponible dans l'Annexe VII.
Sonore	Tout système d'amplification de la voix ou de musique ainsi que tout autre équipement émettant beaucoup de bruit peuvent être utilisés à condition de ne pas déranger ni d'incommoder les autres locataires de l'immeuble.
Projecteur	Tout projecteur de 400 watts et plus devra être muni d'une lentille de verre solide ou d'un grillage dont les trous ne doivent pas être plus espacés que 6 mm sur 6 mm (1/4 po sur 1/4 po).
Sécurité	L'aréna lamgold n'assure pas la sécurité générale de l'immeuble sur une base. L'Aréna n'est toutefois pas responsable des biens et propriétés du client ou de l'événement à l'intérieur des lieux loués. Si vous désirez de la sécurité additionnelle, vous devez en faire la demande par le biais des bons de commande en Annexe VIII.

RESTRICTIONS (SUITE)	
Services alimentaires	<p>Tous les aliments et boissons servis dans les halls d'expositions doivent obligatoirement être commandés auprès du service de traiteur des halls. Aucune boisson alcoolisée autre que celle timbrée au permis du traiteur exclusif ne sera tolérée dans les halls d'exposition. Aucune vente d'aliments et de boissons pour consommation sur place ne sera autorisée.</p> <p>Toute commande doit être approuvée par le traiteur exclusif.</p> <ul style="list-style-type: none"> ☒ Les échantillons d'aliments et de boissons doivent se rattacher à la nature de l'événement. ☒ Seules des portions de la taille d'un échantillon peuvent être servies (deux onces liquides (60 ml) ou une bouchée solide). ☒ Les produits offerts doivent être fabriqués, transformés ou distribués par les entreprises qui participent à l'événement. ☒ La distribution d'échantillons ou de produits promotionnels pourrait entraîner des frais pour compenser une perte de revenus. <p>Pour toute autorisation, veuillez communiquer directement avec le traiteur des halls.</p>
Boissons alcoolisées	<p>Il est strictement interdit d'apporter votre propre boisson alcoolisée dans l'établissement de l'Aréna Iamgold directives des Huskies de Rouyn-Noranda.</p>
Substances collantes	<p>Il est défendu d'appliquer de la peinture, de la laque ou toute autre substance collante de revêtement sur le plancher ou de clouer, de perforer ou de visser quoi que ce soit aux planchers et aux murs de l'édifice. Seuls les rubans adhésifs en tissus (simples ou à deux faces) peuvent être employés sur les planchers des Halls d'exposition. Aucun autre ruban adhésif ne doit être utilisé.</p>
Tabac	<p>Règlement sur la protection des non-fumeurs :</p> <p>Un règlement provincial interdit de fumer dans les Halls d'exposition et dans les kiosques. Quiconque contrevient à ce règlement commet une infraction et est passible :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☒ pour une première infraction, d'une amende de 50 \$ à 300 \$; ☒ pour une première récidive, d'une amende de 100 \$ à 600 \$; ☒ pour toute récidive additionnelle, d'une amende de 500 \$ à 1000 \$
Vibrations	<p>Les équipements provoquant de fortes vibrations doivent être munis de coussins anti vibrations et doivent être soumis pour approbation à l'administration des Halls d'exposition.</p>
Chapiteaux extérieur	<p>Il est strictement interdit d'encre son chapiteau au sol avec des piquets ou autre méthode qui résultera à faire des trous dans le pavé. Veuillez prévoir d'autres options tels que sacs de sable ou autre poids pour retenir vos tentes.</p>



EXEMPLE D'ÉTIQUETTE POUR ADRESSAGE

Nom de l'expéditeur :
Adresse :
Téléphone :
Télécopieur :
Nombre de boîtes :
Transporteur :
Coordonnées du courtier en douanes :

Expo Minier- Festival Minier de l'Abitibi-Témiscamingue

Numéro(s) d'espace(s) : _____

« Nom de la compagnie »

Aréna Iamgold

218, av Murdoch, Rouyn-Noranda, QC. J9X 1E6

Débarcadère

Avenue Frédéric-Hébert

Rouyn-Noranda (Québec)

CANADA

PROCÉDURE D'INSCRIPTION POUR LAISSEZ-PASSER

En tant qu'exposant de l'Expo minier 2017, vous avez droit à deux (2) laissez-passer gratuits pour les activités du Festival Minier de L'Abitibi-Témiscamingue 2017. Ce laissez-passer vous donne accès :

- Au plancher d'exposition ;
- Aux conférences ;

Au Cocktail d'ouverture (mercredi 14 juin 2017) (1 billet). Si vous n'avez pas déjà fourni les coordonnées des deux (2) personnes qui bénéficieront des laissez-passer inclus, nous vous contacterons pour récupérer ces informations manquantes.

- Au brunch (Vendredi 16 juin 2017) centre des congrès
- Accès au Festival Minier et activités

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter :

Hugues Laglais Kouassi au : 819-279-6278

Ou par courriel ; hugueskouassi@rtm-mwg.ca

AIDE-MÉMOIRE

* Réserver votre hébergement. Voir les tarifs en ligne.

<https://www.tourisme-abitibi-temiscamingue.org/activite/hebergement-et-reservation/>

* Prévoir la promotion de votre espace d'exposition :

* Inviter vos contacts à vous rendre visite pendant l'exposition ;

* Vous avez une idée originale pour la mise en valeur de votre espace d'exposition ? Écrivez-nous à info@rtm-mwg.ca.

* Prévoir votre permis de stationnement gratuit 3 jours (si de l'extérieur de la région) au kiosque touristique de Rouyn-Noranda à l'entrée Est de la ville.

* Prévoir votre arrivée au débarcadère.

*Prévoir les besoins en manutention pour la livraison de votre matériel à l'aréna lamgold.

Le cas échéant, utiliser l'étiquette de livraison disponible dans le Manuel de l'exposant.

*Grandeur maximum de la porte Aréna lamgold 10' x10'

*Grandeur de la porte Centre de Curling 60'' de largeur X 7' hauteur, galerie d'entré 6' de haut les marche peuvent êtres enlever pour faciliter l'installation de rampe de débarquement de matériel.

* Prévoir les besoins relatifs à l'aménagement, au décor et à l'ameublement de votre espace, puis remplir et retourner les formulaires appropriés fournis en Annexe V du Manuel de l'exposant au fournisseur de services d'exposition (CHAPITEAU ABITIBI).

* Prévoir les besoins en électricité avec Moreau Électrique, location d'équipement de levage, air comprimé, et/ou accrochage requis pour votre espace, Annexe III

* Prévoir l'installation de votre espace d'exposition Le mercredi 14 juin, entre 13 h et 17 h, où ; le jeudi 15 juin, entre 7 h et 9 h.

*Si vous apporté vos propres chapiteaux, prévoir des sacs de sable ou poids pour les retenir au sol car **il est interdit de faire des trous d'encrage sur le pavé.** Aussi prévoir d'avoir un permis si le chapiteau est d'une dimension supérieure à 20' X20'

* Récupérer vos laissez-passer exposants au comptoir d'inscription lorsque vous procéderez au montage.

* Prévoir le démontage de votre kiosque le vendredi 16 juin, entre 16 h à 20 h.

ANNEXES



ANNEXE I – ITINÉRAIRES ET CARTES



ITINERAIRES ET CARTE

Itinéraire en provenance de l'Aéroport de Rouyn-Noranda vers l'aréna Iamgold 17 min (16,9 km) via Route Transcanadienne/QC-117 N

Lien itinéraire Google Map : <https://goo.gl/maps/WTtpHA4rGW22>

-Aéroport De Rouyn Noranda, Rouyn-Noranda, QC J9Y 0G3

--Aller en direction ouest

40 m

--Tourner à droite vers Route Transcanadienne/QC-117 N

110 m

--Tourner à gauche vers Route Transcanadienne/QC-117 N

180 m

--Tourner à gauche sur Route Transcanadienne/QC-117 N

15,6 km

--Continuer tout droit sur Avenue du Lac

350 m

--Tourner à droite sur 9e Rue

500 m

--Tourner à droite sur Avenue Murdoch

La destination se trouve à droite

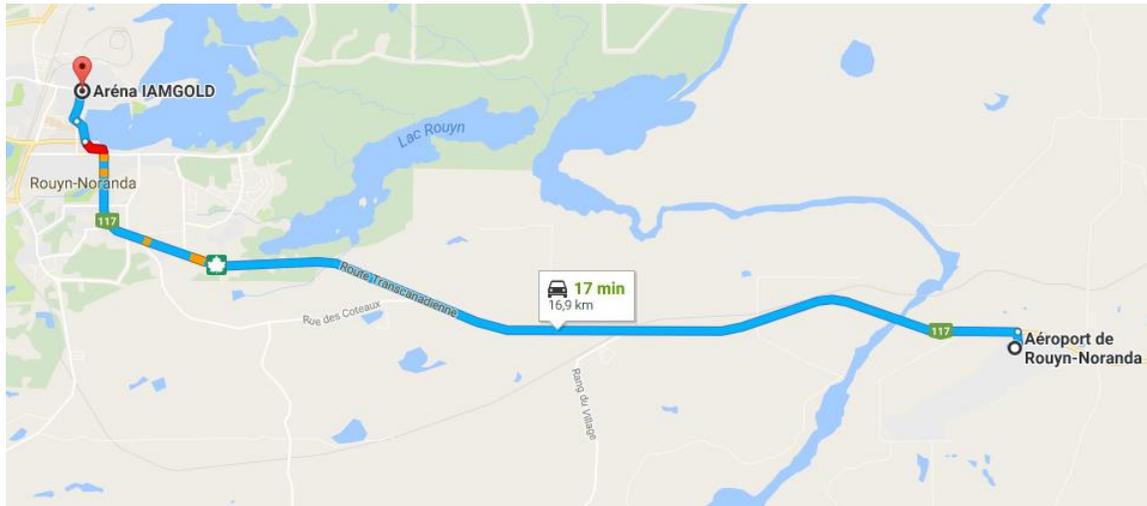
25 m

Aréna IAMGOLD



218 Murdoch Ave, Rouyn-Noranda, QC J9X 1E6

Cet itinéraire est fourni à titre indicatif. Il est possible que vous deviez suivre un itinéraire différent de celui indiqué en raison de travaux, de bouchons, des conditions météorologiques, de déviations ou d'autres perturbations. Veuillez en tenir compte lors de la préparation de votre trajet. Veuillez en outre à respecter le code de la route et la signalisation sur votre trajet.



Itinéraire en provenance Montréal

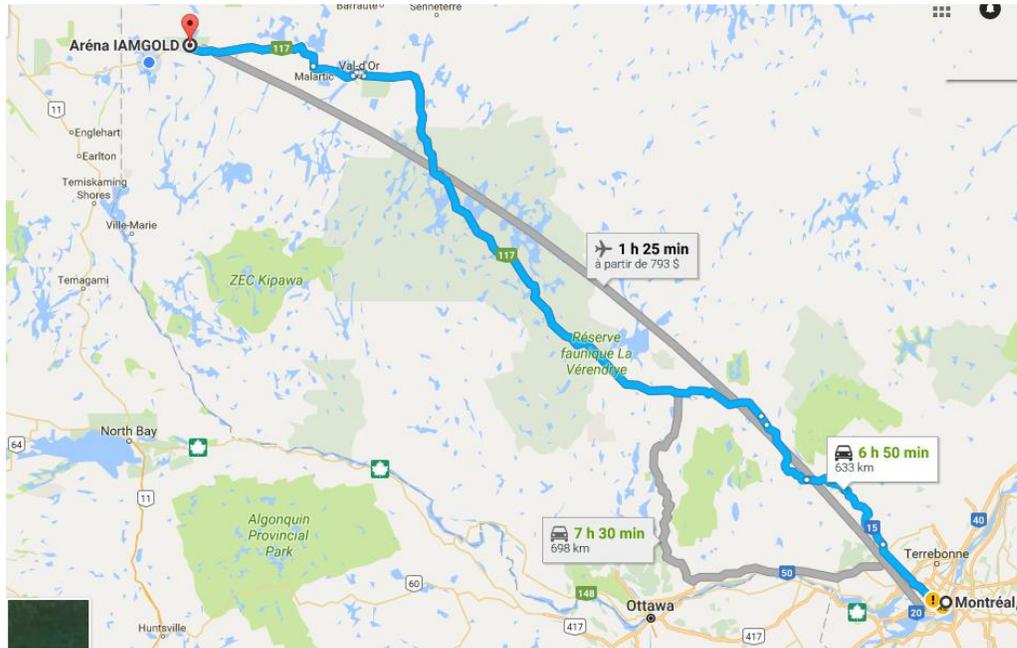
6 h 50 min

633 km via Route Transcanadienne et Route Transcanadienne/QC-117 N

Le plus rapide, conditions de circulation normales

DÉTAILS 7 h 30 min

698 km via Route Transcanadienne/QC-117 S



Itinéraire en provenance North Bay

De North Bay, Ontario

--Aller en direction nord-ouest sur McIntyre St E vers Wyld St

1 min (750 m)

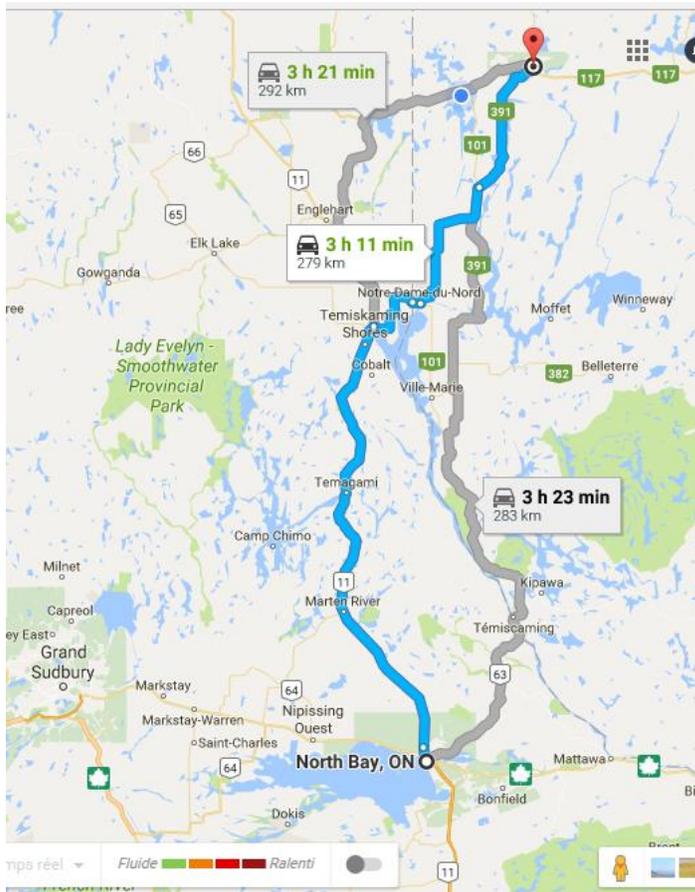
--Suivre Trans-Canada Hwy/ON-11 N en direction de ON-65 à Dymond, Temiskaming Shores

1 h 43 min (156 km)

--Suivre ON-65, QC-101 N et QC-391 N en direction de Avenue Murdoch à Rouyn-Noranda

1 h 25 min (122 km)

Aréna IAMGOLD 218 Murdoch Ave, Rouyn-Noranda, QC J9X 1E6



ANNEXE II – DÉBARCADÈRE DE L'ARÉNA ET CENTER DE CURLING



ACCÈS AU DÉBARCADÈRE/ LOADING DOCK ACCESS



**ANNEXE III – FORMULAIRES
& informations
LOCATION BLAIS /
MOREAU ÉLECTRIQUE/
RP EXPRESS**

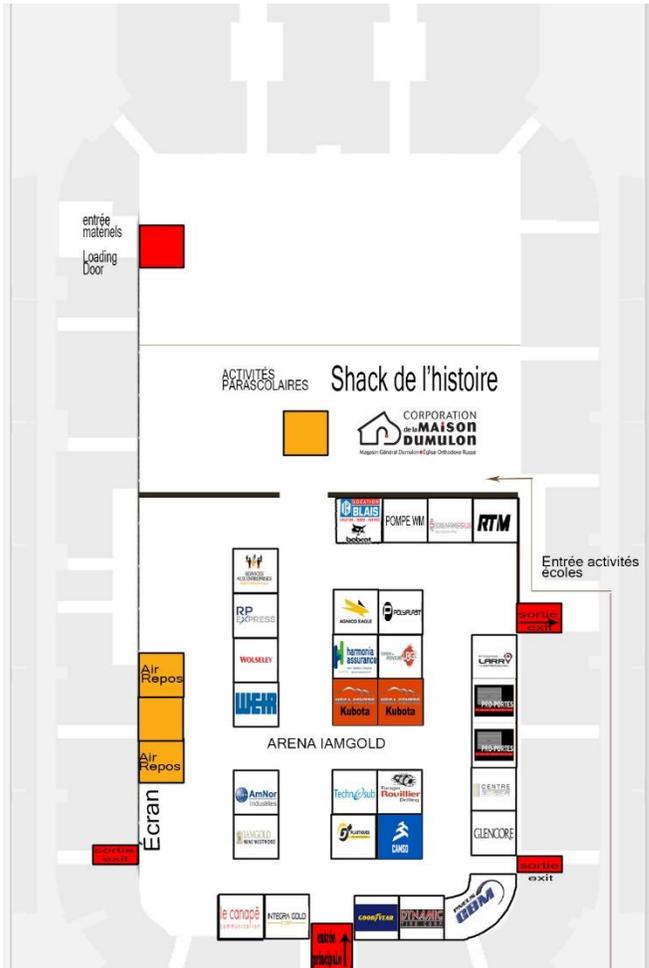


ANNEXE IV

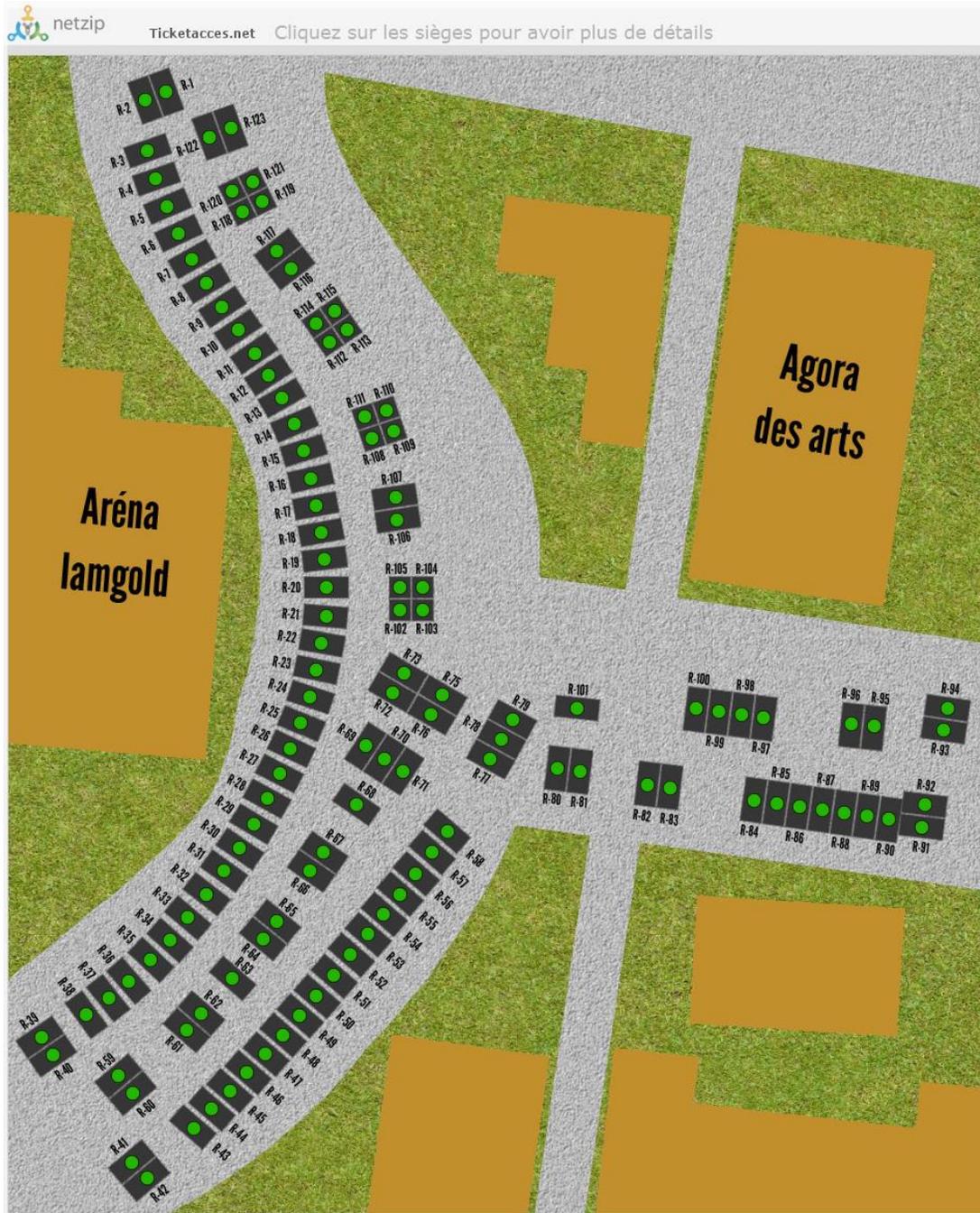
– PLANS DE SALLES



Plan de salle Aréna Iamgold



Plan des Kiosques extérieur



ANNEXE V

– BONS DE COMMANDE DE CHAPITEAUX ABITIBI

(SERVICES AUX EXPOSANTS)



Contactez-nous !

Adresse

1700, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or, QC, J9P 6Y4

Téléphone

Patrick Petit, directeur

819-856-0159

Bureau

819-824-2829

Courriel

info@chapiteauabitibi.com

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h

Fermé le samedi et le dimanche



Faites affaire avec Chapiteau Abitibi 2011 à Val-d'Or

Contactez-nous

Pour en savoir davantage sur nos services et sur nos produits offerts, veuillez nous contacter et nous communiquer vos coordonnées. L'équipe de Chapiteau Abitibi sera heureuse de répondre à vos questions ! Au plaisir de vous rencontrer et de célébrer vos événements avec vous.

***NOTEZ BIEN QUE SE SOIT VOS EQUIPEMENTS OU TOUTE LOCATION DE BBQ ou méchoui FONCTIONNANT AU PROPANE OU SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU MAZOUTE DOIT ÊTRES SOUMIS SANS EXCEPTION au **Regroupement des Travailleurs Miniers et à la VILLE DE ROUYN-NORANDA** pour établir le plan de prévention du service incendie dès la location de vos kiosques.

* champs obligatoires

Informations personnelles

Prénom*

Nom*

Téléphone*

Courriel ou fax*

Kiosque #

Chapiteaux

Nombre de personnes assises ou debout

Dimension de la tente (ex 10 x)

Plancher

Désirez-vous un plancher ?

 Oui Non

Dimension du plancher en pieds

Plancher de danse (grandeur)

Stage (grandeur et hauteur)

Tables

Quantité de tables rectangles 6 pieds/30x72 (6 places)

Quantité de tables rondes 60 pouces (8 places)

Quantité de tables bistro 30 x 42 de hauteur

Bar illuminé

Nappes

Quantité de nappes rondes 90 pouces

Quantité de nappes rondes 120 pouces

Quantité de nappes rectangulaires 54 x 120

Quantité de nappes rectangulaires 72 x 120

Jupes pour tables d'honneur

Quantité de nappes table bistro

Housses de chaises

Couleur à confirmer

Couleur désirée

Chaises

Quantité de chaises pliantes blanches

Quantité de chaises pliantes grises

Bancs en plastique

Autres

Chauffage au mazout

Chauffage propane

Chauffe-terrasse

Poubelles

BBQ au propane

Méchoui et la broche



Ce formulaire XLS est disponible aussi sur : <https://rtm.ticketacces.net/fr/organisation/index.cfm?>



Nom du client: _____

Numéro du kiosque: _____

Produits	Prix*	Cocher	Quantité
Comptoir box base 40" X 20" X 40" de hauteur	67 \$	<input type="checkbox"/>	
Chaise blanche empilable	25 \$	<input type="checkbox"/>	
Tabouret stigg bas	10 \$	<input type="checkbox"/>	
Tabouret stigg haut	10 \$	<input type="checkbox"/>	
Table bistro	35 \$	<input type="checkbox"/>	
Nappe Bistro en lycra noir	10 \$	<input type="checkbox"/>	
Table 4' (24" X 48" X 32" de hauteur)	20 \$	<input type="checkbox"/>	
Nappe pour table 4' en lycra noir	10 \$	<input type="checkbox"/>	
Table 6' (30" X 60" X 32" de hauteur)	25 \$	<input type="checkbox"/>	
Nappe pour table 6' en lycra noir	10 \$	<input type="checkbox"/>	
Tablette de mélamine 42" X 9" avec 2 supports B9	25 \$	<input type="checkbox"/>	
Support à moniteur (Moniteur max 32")	35 \$	<input type="checkbox"/>	

*Les taxes ne sont pas incluses.

Signature du client: _____

Date: _____

This XLS form is available on: <https://rtm.ticketacces.net/en/organisation/index.cfm?>



Client name: _____

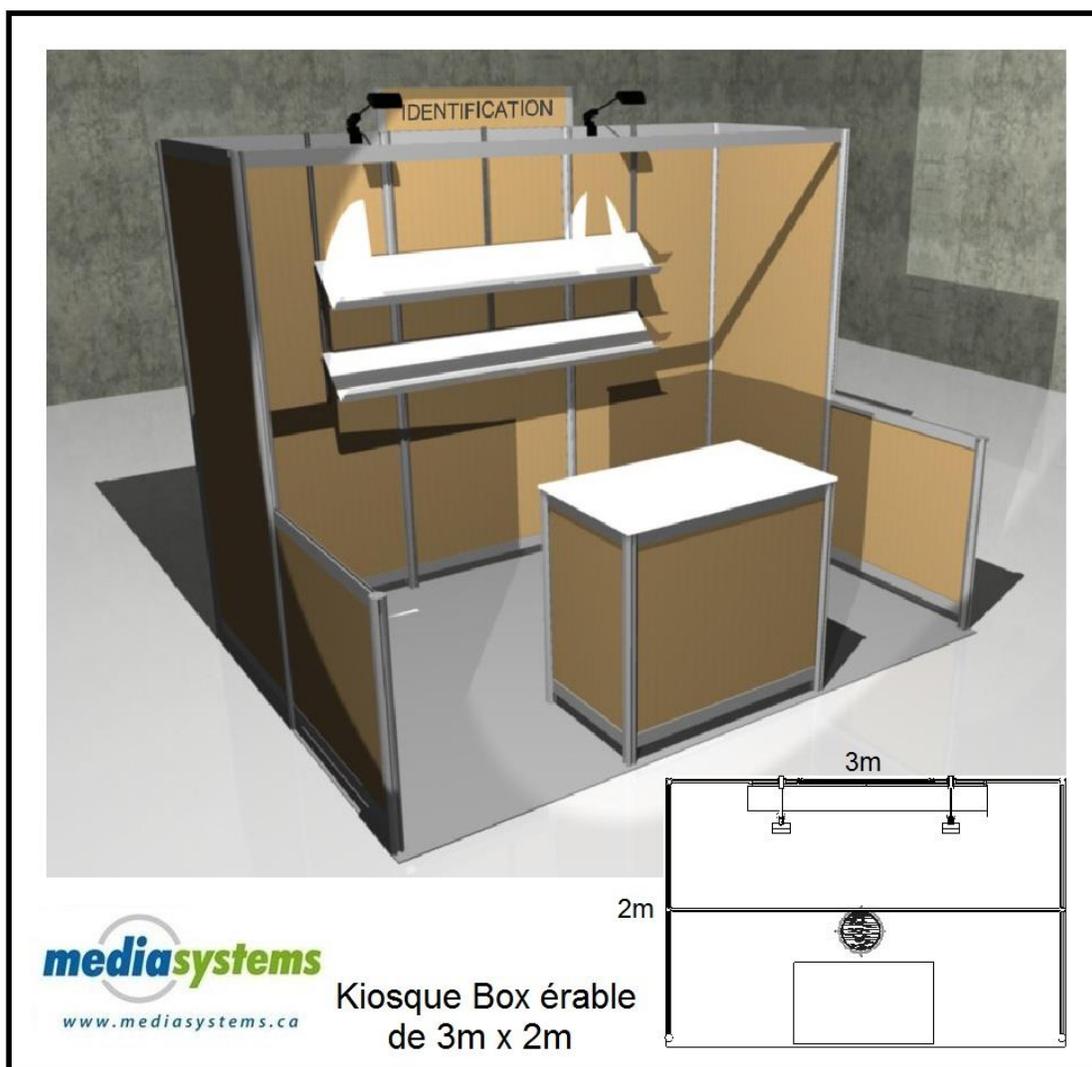
Booth number: _____

Products	Price*	Check	Quanty
Box counter base 40" X 20" X 40" high	67 \$	<input type="checkbox"/>	
White stackable chair	25 \$	<input type="checkbox"/>	
Low stiff stool	10 \$	<input type="checkbox"/>	
High Stiff stool	10 \$	<input type="checkbox"/>	
Bistro table	35 \$	<input type="checkbox"/>	
Black Lycra Bistro Tablecloth	10 \$	<input type="checkbox"/>	
Table 4' (24" X 48" X 32" high)	20 \$	<input type="checkbox"/>	
Black Lycra Bistro Tablecloth for 4' table	10 \$	<input type="checkbox"/>	
Table 6' (30" X 60" X 32" high)	25 \$	<input type="checkbox"/>	
Black Lycra Bistro Tablecloth for 6' table	10 \$	<input type="checkbox"/>	
melamine shelf 42" X 9" with 2 supports B9	25 \$	<input type="checkbox"/>	
monitor rack (Monitor max 32")	35 \$	<input type="checkbox"/>	

**taxes not included.*

Client Signature : _____

Date: _____





expobox 500\$/ch. + tx





REGROUPEMENT DES TRAVAILLEURS MINERS
RTM
MINING WORKERS GROUP

<http://www.rtm-mwg.ca>







REGROUPEMENT DES TRAVAILLEURS MINERS
RTM
MINING WORKERS GROUP

<http://www.rtm-mwg.ca>





Des frais supplémentaires seront appliqués par Chapiteaux Abitibi à chaque item ajouté après le 14 mai 2017.

REGROUPEMENT DES TRAVAILLEURS MINERS
RTM
MINING WORKERS GROUP

<http://www.rtm-mwg.ca>



ANNEXE VI –

FORMULAIRE DE DÉDOUANEMENT- (SUR DEMANDE)





Canada Border
Services Agency

Agence des services
frontaliers du Canada

CANADA CUSTOMS INVOICE
FACTURE DES DOUANES CANADIENNES

PROTECTED B when completed
PROTEGE B when completed
une fois rempli

Page
of
de

1. Vendor (name and address) - Vendeur (nom et adresse)		2. Date of direct shipment to Canada - Date d'expédition directe vers le Canada		
		3. Other references (include purchaser's order No.) Autres références (inclure le n° de commande de l'acheteur)		
4. Consignee (name and address) - Destinataire (nom et adresse)		5. Purchaser's name and address (if other than consignee) Nom et adresse de l'acheteur (s'il diffère du destinataire)		
		6. Country of transshipment - Pays de transbordement		
8. Transportation: Give mode and place of direct shipment to Canada Transport: Précisez mode et point d'expédition directe vers le Canada		7. Country of origin of goods Pays d'origine des marchandises	IF SHIPMENT INCLUDES GOODS OF DIFFERENT ORIGINS ENTER ORIGINS AGAINST ITEMS IN 12. SI L'EXPÉDITION COMPREND DES MARCHANDISES D'ORIGINES DIFFÉRENTES, PRÉCISEZ LEUR PROVENANCE EN 12.	
		9. Conditions of sale and terms of payment (i.e. sale, consignment shipment, leased goods, etc.) Conditions de vente et modalités de paiement (p. ex. vente, expédition en consignation, location de marchandises, etc.)		
		10. Currency of settlement - Devises du paiement		
11. Number of packages Nombre de colis	12. Specification of commodities (kind of packages, marks and numbers, general description and characteristics, i.e., grade, quality) Designation des articles (nature des colis, marques et numéros, description générale et caractéristiques, p. ex. classe, qualité)	13. Quantity (state unit) Quantité (précisez l'unité)	Selling price - Prix de vente 14. Unit price Prix unitaire 15. Total	
18. If any of fields 1 to 17 are included on an attached commercial invoice, check this box Si tout renseignement relativement aux zones 1 à 17 figure sur une ou des factures commerciales ci-attachées, cochez cette case Commercial Invoice No. - N° de la facture commerciale ▶		<input type="checkbox"/>	16. Total weight - Poids total Net Gross - Brut	17. Invoice total Total de la facture
19. Exporter's name and address (if other than vendor) Nom et adresse de l'exportateur (s'il diffère du vendeur)		20. Originator (name and address) - Expéditeur d'origine (nom et adresse)		
21. Agency ruling (if applicable) - Décision de l'Agence (s'il y a lieu)		22. If fields 23 to 25 are not applicable, check this box Si les zones 23 à 25 sont sans objet, cochez cette case <input checked="" type="checkbox"/>		
23. If included in field 17 indicate amount: Si compris dans le total à la zone 17, précisez : (i) Transportation charges, expenses and insurance from the place of direct shipment to Canada Les frais de transport, dépenses et assurances à partir du point d'expédition directe vers le Canada (ii) Costs for construction, erection and assembly incurred after importation into Canada Les coûts de construction, d'érection et d'assemblage après importation au Canada (iii) Export packing Le coût de l'emballage d'exportation		24. If not included in field 17 indicate amount: Si non compris dans le total à la zone 17, précisez : (i) Transportation charges, expenses and insurance to the place of direct shipment to Canada Les frais de transport, dépenses et assurances jusqu'au point d'expédition directe vers le Canada (ii) Amounts for commissions other than buying commissions Les commissions autres que celles versées pour l'achat (iii) Export packing Le coût de l'emballage d'exportation		
		25. Check (if applicable): Cochez (s'il y a lieu) : (i) Royalty payments or subsequent proceeds are paid or payable by the purchaser Des redevances ou produits ont été ou seront versés par l'acheteur <input type="checkbox"/> (ii) The purchaser has supplied goods or services for use in the production of these goods L'acheteur a fourni des marchandises ou des services pour la production de ces marchandises <input type="checkbox"/>		

C11 (08/09)

Dans ce formulaire, toutes les expressions désignant des personnes visent à la fois les hommes et les femmes.
If you require more space, please attach another sheet. - Si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez joindre une autre feuille.

BSF189

REGROUPEMENT DES TRAVAILLEURS MINERS
RTM
MINING WORKERS GROUP

<http://www.rtm-mwg.ca>



Canada Border Services Agency / Agence des services frontaliers du Canada

CANADA CUSTOMS INVOICE / FACTURE DES DOUANES CANADIENNES

PROTECTED / PROTÉGÉ B when completed / une fois rempli

Page 1 of 1

1. Vendor (name and address) - Vendeur (nom et adresse) ABC Distributing Company 125 Elm Street Chicago, IL 66666-6666		2. Date of direct shipment to Canada - Date d'expédition directe vers le Canada 4/3/2007		
4. Consignee (name and address) - Destinataire (nom et adresse) ABC Distributing Company / Booth 234 International Computing Event c/o Event Facility 100 Anywhere Street Toronto, ON M7W 2P6		3. Other references (include purchaser's order No.) Autres références (inclure le n° de commande de l'acheteur) 10-9999999		
8. Transportation: Give mode and place of direct shipment to Canada Transport : Précisez mode et point d'expédition directe vers le Canada Mendelsohn Commerce, Chicago, IL		5. Purchaser's name and address (if other than consignee) Nom et adresse de l'acheteur (s'il diffère du destinataire) No sale involved		
		6. Country of transshipment - Pays de transbordement N/A		
		7. Country of origin of goods Pays d'origine des marchandises Various - See Below		
		9. Conditions of sale and terms of payment (i.e. sale, consignment shipment, leased goods, etc.) Conditions de vente et modalités de paiement (p. ex. vente, expédition en consignation, location de marchandises, etc.) No sale involved		
		10. Currency of settlement - Devises du paiement USD		
11. Number of packages Nombre de colis	12. Specification of commodities (kind of packages, marks and numbers, general description and characteristics, i.e., grade, quality) Désignation des articles (nature des colis, marques et numéros, description générale et caractéristiques, p. ex. classe, qualité)	13. Quantity (state unit) Quantité (précisez l'unité)	14. Unit price Prix unitaire	15. Total
2 pcs	Wooden Crates - Display Booth (backwalls, lights, graphics, carpets) - USA	1	\$5,000.00	\$5,000.00
2 pcs	Cartons - Advertising Brochures / Catalogs / Technical Literature - USA	1000	\$0.10	\$100.00
1 pc	Carton - Plastic Key Chains - CHINA	50	\$0.50	\$25.00
1 pc	Carton - Books - USA	50	\$1.00	\$50.00
3 pcs	Cases - Computers - CHINA	3	\$1,000.00	\$3,000.00
2 pcs	Cases - Computer Monitors - JAPAN	2	\$500.00	\$1,000.00
18. If any of fields 1 to 17 are included on an attached commercial invoice, check this box Si tout renseignement relativement aux zones 1 à 17 figure sur une ou des factures commerciales ci-attachées, cochez cette case Commercial Invoice No. - N° de la facture commerciale <input type="checkbox"/>		16. Total weight - Poids total		17. Invoice total Total de la facture
		Net N/A		Gross - Brut 300 lbs \$9,175.00
19. Exporter's name and address (if other than vendor) Nom et adresse de l'exportateur (s'il diffère du vendeur)		20. Originator (name and address) - Expéditeur d'origine (nom et adresse) ABC Distributing Company 125 Elm Street Chicago, IL 66666-6666		
21. Agency ruling (if applicable) - Décision de l'Agence (s'il y a lieu)		22. If fields 23 to 25 are not applicable, check this box Si les zones 23 à 25 sont sans objet, cochez cette case <input checked="" type="checkbox"/>		
23. If included in field 17 indicate amount: Si compris dans le total à la zone 17, précisez : (i) Transportation charges, expenses and insurance from the place of direct shipment to Canada Les frais de transport, dépenses et assurances à partir du point d'expédition directe vers le Canada (ii) Costs for construction, erection and assembly incurred after importation into Canada Les coûts de construction, d'érection et d'assemblage après importation au Canada (iii) Export packing Le coût de l'emballage d'exportation		24. If not included in field 17 indicate amount: Si non compris dans le total à la zone 17, précisez : (i) Transportation charges, expenses and insurance to the place of direct shipment to Canada Les frais de transport, dépenses et assurances jusqu'au point d'expédition directe vers le Canada (ii) Amounts for commissions other than buying commissions Les commissions autres que celles versées pour achat (iii) Export packing Le coût de l'emballage d'exportation		25. Check (if applicable): Cochez (s'il y a lieu): (i) Royalty payments or subsequent proceeds are paid or payable by the purchaser Des redevances ou produits ont été ou seront versés par l'acheteur <input type="checkbox"/> (ii) The purchaser has supplied goods or services for the production of these goods L'acheteur a fourni des marchandises ou des services pour la production de ces marchandises <input type="checkbox"/>

C11 (08/09)

If you require more space, please attach another sheet. - Si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez joindre une autre feuille.

BSF189



http://www.rtm-mwg.ca

ANNEXE VII

– RÈGLEMENTS DES INCENDIES



RÈGLEMENTS INCENDIES

Veillez prendre note que ce document ne fait état que d'une partie de la réglementation du Service de sécurité incendie de Rouyn-Noranda (SSIRN)

1) Les kiosques doivent être construits : • De matériaux incombustibles ou ignifugés ; ou • De bois d'une épaisseur nominale de plus de 0,6 cm (1/4 po). Si le bois n'a pas l'épaisseur requise, il devra être enduit de peinture ignifuge répondant à la norme CAN/ULC-S102-M, avec preuve à l'appui ; ou • De tissus ignifugés pour répondre à la norme CAN/ULC-S109-M, « Essais de comportement au feu des tissus et pellicules ininflammables. » Des certificats à cet effet, délivrés par un organisme reconnu, doivent être présentés sur demande à l'administration des Halls d'exposition. L'exposant est responsable de répéter les traitements d'ignifugation au besoin pour s'assurer que les matériaux répondent à la norme NFPA-701. Le service de sécurité incendie se réserve le droit d'effectuer un test en tout temps afin de s'assurer de l'efficacité de l'ignifugation (le tissu sera exposé directement à la flamme durant 12 secondes et devra s'éteindre en 2 secondes après le retrait de la flamme). Remarque : Le papier peint est permis pourvu qu'il adhère solidement aux murs ou aux planches murales. *Tout kiosque avec plafond ou tout aménagement recouvert (tente, auvent, spa, verrière) devra être soumis à l'administration des Halls d'exposition au moins un mois avant le début de l'exposition pour approbation.*

2) Les matériaux suivants doivent être ignifugés si on les destine à la décoration ou à l'étalage : • Fleurs et plantes artificielles. • Les rideaux, tissus, draperies, tapis et autres décorations doivent être incombustibles ou ignifugés à la satisfaction du service de sécurité incendie. Des certificats à cet effet doivent être présentés sur demande.

3) L'usage des matériaux suivants est prohibé : • Coroplaste et tout panneau de matière plastique ondulée. • Panneau de mousse plastique (foamcore ou foambord). • Tout papier métallique non solidement collé sur un fond approprié. • Styène, styromousse, polystyrène. • Planche de papier ou carton ondulé. • Jute, paille, foin, copeaux d'emballage, paillis, copeaux de bois. • Les décorations constituées d'arbres secs ou de végétation séchée sont interdites. Les arbres naturels sont acceptés seulement

9) Appareil de chauffage ou de cuisson : Toute utilisation d'un appareil de chauffage ou de cuisson doit faire l'objet d'une demande d'approbation écrite auprès de l'administration des Halls d'exposition. L'installation d'une hotte pourrait être exigée. Aucun appareil de cuisson portatif alimenté au charbon de bois, au gaz, au propane ou au butane ne peut être utilisé à l'intérieur des Halls d'exposition. Les appareils de cuisson électrique et les réchauds avec Sterno sont acceptés. Les friteuses ouvertes sont interdites. L'utilisation de tout appareil de chauffage ou de cuisson au gaz naturel est acceptée si la demande d'approbation a été émise au moins un mois avant la tenue de l'événement. L'utilisation de tout appareil de chauffage à combustion tel que l'éthanol est prohibé.

10) Les liquides ou gaz inflammables : ne doivent pas être utilisés dans l'édifice, à moins d'avoir obtenu une autorisation spécifique de l'administration des Halls d'exposition.

11) La soudure et le coupage de métaux : doivent faire l'objet d'une demande d'approbation écrite auprès de l'administration des Halls d'exposition. Si l'autorisation est accordée, l'exposant devra se procurer un permis de travail à chaud auprès du Service de sécurité de la Place Bonaventure.

12) Les réservoirs de gaz propane : sont prohibés dans les Halls d'exposition.

13) Aérosols : Il est permis d'exposer un seul contenant de tout produit sous pression, du type bombe aérosol, dont la capacité n'excède pas 500 ml. De plus, il est permis d'exposer un contenant du type atomiseur n'excédant pas 500 ml de chacun des produits classés comme liquides inflammables.

14) Véhicules et moteurs à combustion en exposition : • Tous les bouchons de réservoir de carburant des véhicules et moteurs à combustion exposés doivent être barrés ou scellés avec du ruban adhésif, de façon à empêcher les vapeurs de s'échapper (à l'exception des réservoirs n'ayant jamais contenu de carburant). • Les réservoirs de carburant des véhicules exposés ne doivent pas être remplis plus qu'à moitié et ils doivent contenir au plus 38 litres (10 gallons). • Les

s'ils ont des racines et doivent être conservés dans des pots de terre et arrosés tous les jours.

4) Panneaux décoratifs : Les panneaux décoratifs constitués de matière plastique ondulée (coroplaste) ou de mousse plastique (foamcore) qui sont utilisés à des fins d'affichage sont permis pour un maximum d'au plus 10 % de la surface des murs du kiosque.

5) Ventes de marchandises : Il n'est pas nécessaire d'ignifuger les tissus, le papier et les autres marchandises combustibles destinés à la vente, mais une seule pièce de chacun des produits pourra être exposée. Chaque échantillon doit être de couleur, de dimension, de texture ou de tissage différents. Cependant, dans le cas où le produit de vente est utilisé pour la structure du kiosque, il devra être ignifugé.

6) Aucun entreposage ne sera toléré dans les Halls d'exposition. L'entreposage des boîtes, caisses (qu'elles soient vides ou pleines), palettes de bois ainsi que tout équipement servant au transport de marchandises est interdit dans les Halls d'exposition. Les boîtes, caisses en bois et caisses en carton vidées de leurs marchandises doivent être promptement et proprement empilées dans les lieux d'entreposage désignés par le directeur de l'exposition ou par l'administration des Halls d'exposition. Aucun matériel ne doit être entreposé sur les côtés, à l'arrière ou à l'intérieur des kiosques. La marchandise destinée à des fins de distribution est tolérée à l'intérieur des Halls d'exposition seulement en quantité représentant la consommation journalière (un jour seulement) prévue pour la distribution. 7) Les stands et les objets exposés ne doivent pas restreindre : • Les accès et la visibilité de toutes les issues. • La largeur de toutes les issues et allées de circulation. • La visibilité de la signalisation des issues et du matériel incendie (à moins d'offrir des mesures compensatoires en ajoutant de la signalisation). • L'accès au matériel pour combattre l'incendie. S'il y a un raccord de tuyau d'incendie dans le kiosque, il appartient à l'exposant d'assurer un accès d'un mètre (3 pi) directement de l'allée à ce raccord.

8) L'usage d'une flamme nue : que ce soit de chandelles, de lampes paraffine ou d'un feu à découvert n'est pas permis sans qu'une approbation écrite ait été obtenue au préalable auprès de l'administration des Halls d'exposition. Cette approbation ne sera accordée qu'exceptionnellement et sous certaines conditions.

accumulateurs (batteries) doivent être débranchés. • Aucun véhicule ne peut être déplacé sans l'autorisation écrite de l'administration des Halls d'exposition. • Les réservoirs de gaz propane, utilisés dans les roulottes, les véhicules récréatifs et utilitaires ou autres doivent être retirés avant d'entrer dans la salle d'exposition.

15) Tout endroit fermé ; pouvant contenir 60 personnes et plus doit comporter 2 sorties d'urgence.

16) Lorsque des rangées de sièges sont prévues pour un aménagement ; les sièges doivent être reliés les uns aux autres s'ils sont regroupés par rangée de 5 sièges et plus. Les rangées peuvent comporter un maximum de 16 sièges et être séparées entre elles par des allées d'une largeur de 112 cm (44 pouces).

17) Tout kiosque fermé ; doit être pourvu d'éclairage de sécurité en cas de panne électrique.

18) Dans les pièces fermées ; où l'on envisage de faire l'obscurité à certains moments, les sorties doivent être indiquées par des enseignes lumineuses approuvées et branchées sur l'éclairage d'urgence.

19) Extincteurs ; automatiques à eau (gicleurs) : • Tout kiosque de plus de 27,9 m² (300 pi²) avec plafond doit être protégé par un système de gicleurs et doit être approuvé par l'administration des Halls d'exposition. • Tout kiosque de plus d'un étage doit être protégé par un système de gicleurs, posséder au minimum deux issues par étage et être approuvé par l'administration des Halls d'exposition. • Un dégagement de 45 cm (18 po) minimum est exigé sous les têtes d'extincteurs automatiques et doit être respecté en tout temps. • Il est interdit de suspendre tout matériel, peu importe sa nature, sur les têtes et sur la tuyauterie des extincteurs automatiques à l'eau.

20) Kiosques extérieur ; doivent respecter le couloir de 4 mètres requis pour les véhicules du service d'incendie du (SSIRN) ou être en mesure de déplacer le matériel très rapidement qui obstrues le passage des camions sur l'intervention et prévoir un radius pour que les intervenant puissent tourner avec leurs véhicules.

*Les Kiosques fournis par l'exposant doit être de matériaux incombustibles ou ignifugés et respecter la norme CAN/ULC-S109-M

21) Décorations suspendu à l'extérieur ; ou autres objets qui serait aménagé doit avoir un mécanisme pour décrocher et de pouvoir les déplacer très rapidement qui en cas d'intervention.

En tout temps, l'administration de l'aréna Iamgold et du centre de curling ou le Service de sécurité incendie de Rouyn-Noranda pourrait refuser toute installation ne répondant pas à leurs exigences. Merci de votre collaboration.



ANNEXE VIII

– SÉCURITÉ



**Mirado assurera la sécurité pour la
durée de tout l'événement.**



ANNEXE IX

– PROCÉDURE DE SORTIE

PROCÉDURES DE DÉMONTAGE
À TOUS LES EXPOSANTS

REGROUPEMENT DES TRAVAILLEURS MINERS
RTM
MINING WORKERS GROUP

<http://www.rtm-mwg.ca>



**IL EST INUTILE DE FAIRE LA FILE AVEC VOTRE VÉHICULE SUR LA RUE
FRÉDÉRIC-HÉBERT SANS VOTRE COUPON BLEU. L'ACCÈS AU DÉBARCADÈRE
SERA AUTORISÉ UNIQUEMENT AUX
VÉHICULES AYANT EN MAIN LEDIT COUPON.**

**IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE SORTIR VOTRE MARCHANDISE PAR
LES COULOIRS DE L'ARÉNA IAMGOLD ET DU CENTRE DE CURLING.
UNIQUEMENT LA MARCHANDISE
TRANSPORTABLE MANUELLEMENT SERA ACCEPTÉE
(VALISES À ROULETTES ET PETITES BOÎTES).**

Vous êtes plusieurs à vouloir sortir en même temps, donc, nous vous demandons votre collaboration ainsi que votre patience. Afin que tout se déroule dans l'ordre, nous vous demandons de suivre les procédures suivantes pour le démontage de votre kiosque.

1. A COMPTER DE 16H01 SEULEMENT, VOUS POUVEZ COMMENCER À DÉMONTER VOTRE KIOSQUE.

2. Pendant ce temps, le personnel de CHAPITEAUX ABITIBI commencera à enlever le tapis des allées.

3. Une fois les tapis enlevés, l'aréna lamgold et le centre de curling ouvrira la grande porte de garage où il vous sera alors permis d'entrer dans le hall d'exposition avec les chariots pour le transport de votre matériel par le quai de chargement.

4. Lorsque votre chariot sera prêt, présentez-vous avec votre marchandise au quai de chargement. Un préposé désigné vous remettra un coupon bleu qui vous donnera accès avec votre véhicule au quai de chargement. Vous disposez d'un maximum de 30 minutes pour charger votre véhicule. Nous vous demandons d'être rapide et ponctuel.

Tous les contrevenants seront remorqués et ce, à leur frais.

MOVE-OUT PROCEDURES TO ALL EXHIBITORS

**DO NOT LINE UP ON MONFORT STREET WITHOUT YOUR BLUE TICKET.
ACCESS TO THE LOADING DOCK WILL ONLY BE GRANTED TO CARS WITH
THE SO-CALLED TICKET.**

**IT IS STRICTLY FORBIDDEN TO MOVE OUT YOUR MERCHANDISE THROUGH
THE IAMGOLD ARENA & THE CURLING'S CORRIDORS. ONLY MANUALLY
PORTABLE OBJECTS
WILL BE TOLERATED (LUGGAGES WITH WHEELS AND SMALL BOXES).**

We understand that many of you wish to leave as soon as possible. Thus, we ask for your most collaboration and patience. To vacate the premises in an orderly fashion, we ask that you follow these procedures when disassembling your stand.

1. AS OF 4:01 P.M. ONLY, YOU WILL BE ALLOWED TO UNINSTALL YOUR STAND

2. The CHAPITEAU ABITIBI Expo staff will begin to remove the carpets.

3. Once all the carpets are removed, THE ARENA AND CURLING will then open the garage doors for you to access the Exhibition hall with the carts to carry your material to the loading dock.

4. Once you have gathered all your belongings together, please obtain your blue coupon from designated person representative to have access to the loading dock. You have 30 minutes' maximum to load your belongings. Please be punctual and proceed rapidly to the time allowed to prevent being towed at your own expense.

La Direction/Management

REGROUPEMENT DES TRAVAILLEURS MINIER (MINING WORKERS GROUP /
THE SERVICES OF THE ARENA & CURLING.